

## Sièges à pourvoir au sein des Conseils territoriaux de santé de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Circonscription départementale du Conseil territorial de santé (CTS)	Organisme de promotion de la santé ou de prévention	Organisme dans le domaine de l'environnement	Organisme dans le domaine de la lutte contre la précarité	Association d'utilisateurs agréée au titre de l'article L.1114-1 du code de la santé publique
Ain	1 suppléant	1 titulaire ----- 1 suppléant		2 suppléants
Allier		1 suppléant		1 titulaire ----- 2 suppléants
Ardèche et Drôme		1 suppléant	1 suppléant	
Cantal		1 titulaire ----- 1 suppléant		2 titulaires ----- 4 suppléants
Isère		1 suppléant		
Loire		1 titulaire ----- 1 suppléant	1 suppléant	2 suppléants
Haute-Loire	1 suppléant	1 suppléant		2 titulaires ----- 4 suppléants
Rhône		1 titulaire		2 suppléants
Savoie		1 titulaire		
Haute-Savoie		1 suppléant		5 suppléants